



TERMES DE REFERENCE

Subvention de recherche pour la promotion de l'approche « une seule santé »

Délai des soumissions : **prolongé jusqu'au 22 janvier 2022 (dernier appel)**

1. Contexte

Depuis 2020, AFROHUN Sénégal bénéficie du soutien financier de l'USAID pour appuyer le renforcement des capacités de recherche des étudiants et des jeunes professionnels des universités publiques et privées du Sénégal. Les domaines de recherche ciblés par ce programme de subvention concernent de manière générale les problématiques liées à la santé. En effet, au cours des dernières décennies, l'émergence et la réémergence de maladies à majorité infectieuses, à l'instar de la maladie à COVID-19, semble voué à se poursuivre.

Les maladies zoonotiques ou maladies d'origine animale constituent, ainsi, une menace sanitaire majeure pour l'homme, qu'il s'agisse d'un agent non identifié antérieurement ou d'un agent déjà identifié mais ayant subi une évolution qui lui permet d'atteindre de nouvelles populations, espèces et aires géographiques. Environ 60 % des maladies humaines peuvent se transmettre de l'humain à l'animal et inversement au rang desquelles la grippe aviaire H5N1 et la grippe H1N1 d'origine porcine, la fièvre hémorragique à virus Ebola, la rage, la tuberculose humaine et animale, la fièvre de la vallée du Rift. Ces maladies, de même que la Résistance aux Antimicrobiens (RAM) constituent de sérieuses menaces pour la santé publique.

Actuellement, au Sénégal, les indicateurs de suivi national montrent en plus de la persistance de l'épidémie de COVID-19, une survenue de cas de Dengue dans la région de saint Louis avec toujours des cas isolés de rougeole. De plus, il y a eu la réapparition de certaines maladies d'origine animale comme la grippe aviaire surtout dans les régions de Dakar et Thiès.

Cette recrudescence des maladies infectieuses émergentes (MIE) s'explique par différents facteurs comme l'augmentation des flux humains, animaux et de marchandises et/ou la dégradation de l'environnement en particulier le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité. Il est connu que la résolution des problèmes de santé ne repose pas uniquement sur les soins médicaux. Dès lors, il s'avère indispensable de prendre en compte et de manière effective les liens entre santé et environnement pour des solutions durables. Il urge d'aller au-





delà des déterminants de la santé présents dans l'environnement physique et de mieux considérer les interactions entre les populations et l'ensemble des facteurs environnementaux pouvant nuire à la qualité de la santé humaine, animale et environnementale. L'interopérabilité entre ces trois entités, montre en réalité qu'il n'existe qu'une seule santé.

Pour détecter, traiter et prévenir efficacement les flambées épidémiques, l'approche « One Health » adoptée par l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) est particulièrement pertinente. L'approche « Une seule santé » passe par une collaboration multidisciplinaire entre les secteurs pour s'attaquer aux défis touchant la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes. Le concept « One Health », semble, sans doute, le pilier pour une prise en charge inclusive et holistique des maladies zoonotiques dans un contexte mondial où les risques de multiplication et de résistance des vecteurs de maladies pourraient compromettre les résultats obtenus et anéantir les stratégies de lutte. Ainsi, les divers modes d'organisation et de régulation de cette « santé unique », qu'ils soient volontaires ou « par défaut », nécessiteront une collaboration effective entre les différents acteurs.

Le rôle des organisations intergouvernementales, mais aussi celui des bailleurs publics et privés, sera primordial pour maîtriser la situation épidémiologique de certains pays. La promotion de l'approche « Une seule santé » figure parmi les priorités de l'USAID pour aider les pays à renforcer leur capacité à prévenir, détecter et répondre aux maladies émergentes et réémergences. Parmi les partenaires techniques de l'USAID, on compte AFROHUN, acronyme de *AFRICA One Health University Network*. AFROHUN, anciennement connu sous l'appellation *One Health Central and Eastern Africa (OHCEA)*, regroupe des universités d'Afrique centrale (Cameroun et République Démocratique du Congo), orientale (Ouganda, Rwanda, Ethiopie, Kenya et Tanzanie) et occidentale (Côte d'Ivoire et Sénégal). En collaboration avec un consortium d'universités américaines dirigé par l'université de Californie Davis et sur financement de l'USAID, AFROHUN met en œuvre le projet One Health Workforce-Next Generation (OHW-NG) pour la période 2020-2024.

La promotion d'une recherche fondée sur le concept One Health peut aider à produire des résultats probants pour améliorer la prévention, la préparation et l'intervention relatives aux épidémies et aux autres problèmes de santé à l'interface homme-animal-environnement. AFROHUN-Sénégal, dans sa volonté de promouvoir l'approche « Une seule santé » au Sénégal et dans le milieu de la recherche scientifique, offre dans le cadre de son plan d'action de l'année 3 une opportunité pour soutenir la recherche interdisciplinaire sur les zoonoses, la résistance aux antimicrobiens (RAM), la santé et l'environnement ou toute autre thématique de recherche fondée sur l'approche « une seule santé ». Cette initiative concerne des projets portés des équipes de recherche intersectorielles et multidisciplinaires et fondés sur le concept One Health (Une seule santé), conformément aux objectifs.

2. Objectifs

Ce programme compétitif de petites subventions entre dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail annuel de AFROHUN-Sénégal dont l'un des objectifs est d'assurer la formation et de renforcer les capacités des étudiants et des professionnels.





Le but de cette subvention est de promouvoir la recherche interdisciplinaire qui mène au renforcement des capacités de recherche des individus et des institutions pour une meilleure prévention, détection et réponse des problèmes de santé publique. De manière spécifique, il s'agit de favoriser le développement de compétences à la pratique de l'approche « Une seule santé » et l'acquisition de connaissances sur les zoonoses, la RAM ou tout autre domaine connexe à l'approche « Une seule santé ».

3. Éligibilité

- Ces subventions sont ouvertes aux étudiants en master ou en doctorat des universités publiques sénégalaises et aux chercheurs en début de carrière évoluant dans des équipes multisectorielles et pluridisciplinaires. Pour les chercheurs juniors, ils doivent avoir obtenu leur Doctorat depuis deux ans ou moins et être membres d'une équipe de recherche dirigée par un membre du corps professoral ;
- Les demandes doivent être soumises en équipes et mettre en rapport plusieurs disciplines, départements ou facultés ;
- Chaque équipe en relation avec AFROHUN, désignera à titre de co-superviseur un membre du corps professoral de l'École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaire (EISMV), de l'Institut Santé et Développement (ISED) ou de l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE) qui assurera le suivi et la qualité de la recherche . Un chercheur junior peut superviser une équipe autre que la sienne s'il justifie d'une expérience avérée dans l'encadrement de travaux de recherches ;
- L'intégration du genre dans la composition des équipes et/ou dans la mise en œuvre du projet de recherche est une condition obligatoire ;

Une équipe ou un membre d'équipe ayant bénéficié de la présente subvention en 2021 n'est pas éligible.

4. Compétences

Les candidats doivent démontrer :

- d'une expérience ou expertise liée à la santé humaine ou animale, la RAM, aux problèmes de santé à l'interface homme-animal-environnement ou à une autre thématique jugée pertinente et en relation avec l'approche « une seule santé » ;
- d'une bonne capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire pour la mise en œuvre du projet ;
- d'une bonne capacité à mener des recherches dans l'un des domaines indiqués ;
- et d'une bonne capacité d'innovation et d'adaptation en général et en particulier dans le contexte de la pandémie à COVID-19 actuelle.

Les partenariats entre chercheurs ayant des domaines d'expertise complémentaires sont fortement encouragés.

5. Processus de sélection

Cette demande de soumission est un processus en deux étapes.

La première étape consiste à présenter une proposition de recherche complète avec un calendrier de travail. Le Comité de sélection évaluera les propositions et désignera les deux projets retenus. Les critères d'évaluation suivants seront appliqués :





- la pertinence pour le domaine de la santé humaine ou animale, l'AMR, l'environnement ou d'autres problèmes de santé publique relevant d'une approche « One Health » ;
- la pertinence des objectifs de recherche ;
- la qualité et la faisabilité de la méthodologie de recherche surtout dans ce contexte de COVID-19;
- la capacité du ou des candidat(s) à mener à terme le projet (soit l'expérience ou les compétences pertinentes) et à fournir l'ensemble des livrables à temps;
- un énoncé des coûts clairement justifiés;
- un échéancier réaliste du projet (réalisable jusqu'au 30 juin 2022 au plus tard) dont les résultats pourront être soumis pour publication au plus tard en août 2022.
- l'intégration du genre dans les équipes.

Les candidats dont la proposition correspond le mieux aux exigences du programme passeront à la deuxième étape du processus de sélection en vertu de laquelle ils seront invités à signer un contrat de réalisation. Ce contrat demandera de fournir des renseignements plus détaillés sur la mise en œuvre du projet proposé ainsi que sur la capacité des candidats à mener à bien les travaux proposés dans les délais. Chaque projet retenu devra être évalué par le comité d'éthique de l'UCAD ou du Ministère de la santé avant le démarrage effectif des travaux.

Les candidats sélectionnés participeront, avant le démarrage effectif de leurs activités, à une session d'orientation sur l'approche interdisciplinaire et les méthodes et outils de collecte de données. A la fin de leurs travaux, une formation sur la rédaction scientifique leur sera dispensée afin de leur permettre de valoriser leurs résultats de recherche.

6. Dépenses admissibles

Un budget détaillé des dépenses est exigé dans le cadre de la proposition complète à la première étape du processus de soumission. Toutefois, les activités et dépenses suivantes ne sont pas admissibles au financement :

- la recherche fondamentale ;
- la participation à des conférences, des colloques, des ateliers ;
- les frais de voyage en dehors du pays ;
- les frais divers non-précisés.

7. Valeur de la subvention et obligations des équipes

Deux propositions de recherche seront financées. Le montant maximal qui sera octroyé par projet est de 6000 \$ (six mille dollars américains).

Les fonds seront versés par tranches aux équipes après avoir rempli certaines exigences et signé le contrat. Les exigences comprennent surtout la confirmation de l'approbation par le Comité d'éthique pour la recherche de l'UCAD.

Une fois le projet terminé, les bénéficiaires d'une subvention doivent soumettre un rapport final sur le projet et joindre un rapport financier.

Ils doivent également rédiger, sur la base de leurs résultats de recherche, un article scientifique à publier dans une revue scientifique à comité de lecture.

A l'occasion, les récipiendaires pourront être invités à soumettre un poster ou une communication orale dans une conférence nationale ou internationale ou lors de la commémoration de journées mondiales.



8. Durée de la réalisation des projets

Les projets doivent être complètement réalisés et l'ensemble des livrables déposés à la date du 31 août 2021.

9. Soumission des propositions

Les propositions doivent être rédigées en français. Elles seront transmises par courriel à fatimata7.niang@ucad.edu.sn et sdieng@afrohun.org avec la ligne d'objet « Demande de subvention AFROHUN », au plus tard à minuit **le dimanche 22 janvier 2022**. Après soumission, un accusé de réception sera envoyé immédiatement ou au plus tard dans les 72 heures qui suivent.

10. Contenu de la proposition

Les demandes doivent renfermer le contenu suivant :

▪ **Première page**

- titre du projet ;
- le nom des demandeurs en précisant leurs affiliations et leur rôle dans le projet;
- les références du/de la superviseur (e)
- un résumé structuré de 300 mots au plus décrivant le projet et sa portée interdisciplinaire.

▪ **Proposition**

La proposition doit compter au plus dix (10) pages, être à interligne 1.5 et en caractères times new roman, 12 points. Le budget et les références bibliographiques n'entrent pas dans la longueur maximale de cinq pages. La proposition doit comprendre les sections suivantes :

a. **Contexte**

Cette section présente un examen documentaire et un énoncé clair de la problématique

b. **Méthodes**

Cette section doit décrire de manière précise la méthode de collecte des données, les analyses de données et les participants au projet.

c. **Résultats attendus**

Description des principaux résultats attendus du projet de recherche

d. **Échéancier**

Cette section renferme la liste des tâches importantes du projet ainsi que leurs dates d'achèvement.

e. **Budget**

Il faudra fournir les montants et la justification des éléments budgétaires dans un résumé d'une page.

f. **Curriculum vitæ**

Présenter le curriculum vitæ d'au plus deux pages de chaque membre de l'équipe.